

Mme THEBAUD ouvre la séance à 16h50.

1. Mme CHANE HIME et M. ABDALLAH (représentants des parents) ont été nommés **secrétaire de séance** (premier point de l'ordre du jour). 16 présents
2. **L'ordre du jour** est ensuite adopté à l'unanimité. (16 votants)
3. **Préparation de la rentrée 2015**

Mme la proviseure adjointe présente le dossier de préparation de la rentrée 2015.

Présentation de la structure prévisionnelle :

NIVEAU SECONDE : 323 élèves pour 10 divisions

NIVEAU PREMIERE : 206 élèves

Premières générales : 111 élèves

Première ES : 1.5 classe : Effectif : 20+14	} Classe mixte 1ES/S (28)
Première S+SVT : 1.5 classe : Effectif : 24+14	
Première S-SI : 1 classe : Effectif : 18	
Première L : 1 classe : Effectif : 20	

Premières technologiques : 95 élèves

STI2D : 70 élèves

32 en SIN (Système Informatique et Numérique)
 10 en EE (Énergie et Environnement)
 16 en ITEC (Innovation Technologique et Eco-Conception)
 12 en AC (Architecture et Construction)

STL : 25 élèves

10 en SPCL (Sciences Physique Chimie de Laboratoire)
 15 en BIOTECH (Biotechnologie)

NIVEAU TERMINALE : 195 élèves

Terminales Générales : 111 élèves

Terminale ES : Effectif : 24 + 14	} Classe mixte TermES/S (28)
Terminale S-SVT : Effectif : 29 + 14	
Terminale S-SI : Effectif : 19	
Terminale L : Effectif : 25	

Terminales technologiques : 84 élèves

STI2D : 64 élèves

SIN = 29 EE =6 ITEC = 14 AC = 11

STL : 20 élèves

SPCL = 10 BIOTECH = 10

NIVEAU POST-BAC : 210 étudiants en BTS et 83 en CPGE

Nouveautés à la rentrée 2015 :

Suppression de l'heure de chaire, qui est remplacée par la pondération de 1.1. Chaque heure de cours effectuée est pondérée dans la limite de 10 heures de cours sur le niveau première et/ou en terminale.

En BTS, chaque heure de cours est pondérée à 1.25, y compris l'accompagnement personnalisé et suppression de l'heure de chaire.

Présentation de la DGH (Dotation Globale Horaire) :

Pour la rentrée 2015, notre dotation s'élève à :

- 1751 HP (Heures Postes)
- 202 HSA (Heures Supplémentaires Année)
- 23 IMP (Indemnité pour l'exercice de Mission Particulière)

L'IMP est une attribution en fonction de missions spécifiques effectuées dans l'établissement.

Elle remplacera à la rentrée 2015 l'IFIC et d'autres primes selon le type d'établissement.

Situation sur les postes :

Pas de suppression ni de création de poste prévu. Par contre des CSR (Complément de Service Reçu) et des CSD (Complément de Service Donné) seront nécessaires dans les disciplines suivantes :

Allemand : CSD de 6 HP donné au Lycée Bel Air

Anglais : CSR de 9 HP

Histoire-Géo : CSR de 9 HP

Math : CSR de 9 HP

Physique-Chimie : CSR de 9 HP

SVT : CSR de 12 HP

EPS : CSD de 10 HP donné au Lycée Leconte de Lisle

ITEC : CSR de 15 HP

EE : CSR de 9 HP

BIOTECH : CSR de 5 HP

BIOTECH : CSD de 5 HP donné au Lycée Rontaunay (ouverture BTS MSE)

Validation des postes partagés, CSR et CSD - **Adopté à l'unanimité**

4. Affaires financières

- ✓ Conventions : Avenant modalité de facturation des locations de salle 2015 par la DIFOR – **Adopté à l'unanimité**
- ✓ Convention de maintenance du matériel informatique avec le collège de Montgaillard – **Adopté à l'unanimité**
- ✓ Convention MODAL 2015 – **Adopté à l'unanimité**

- ✓ Adoption du principe d'organiser un voyage culturel commun Allemagne – Espagne au second semestre 2015 – **Adopté à l'unanimité**

5. Questions diverses

- *Projet culturel* : 2 enseignants de langues en ES montent ce projet, avec 2 groupes d'élèves Allemand/Espagnol. Le voyage propose un séjour à Munich en Allemagne et à Madrid en Espagne pour une vingtaine d'élèves actuellement en 1^{ère}, qui seront en terminales en octobre 2015 sur le thème : les traces de 2 mythes / 2 héros. Organisme de voyage retenu pour la logistique : *MIGE (Jeunesse et Sport)*.
- Mme la Proviseure ouvre le débat sur les travaux en cours et le bruit engendré. Les enseignants et élèves réagissent en disant que c'est gênant et qu'il est difficile de se concentrer...

Mme La Proviseure nous informe qu'un dispositif a été mis en place pour avoir moins de bruit, c'est-à-dire que les travaux sonores se feront par tranche de 2 heures, mais surtout les mercredis après-midis. Nous en avons encore pour 3 semaines pour les bâtiments E. Elle rappelle que cette réhabilitation lourde induit des contraintes et qu'en réunion de chantier on essaye de trouver les meilleures solutions possibles. Les travaux sonores ou dérangeants pour la communauté ont été priorités lors des vacances dans le phasage, mais le chantier a pris plusieurs semaines de retard.

18h00, l'ordre du jour est épuisé, fin de séance.

Les secrétaires de séance,

Brigitte CHANE HIME



Saindou ABDALLAH

La Présidente du C.A.,

Soizic THEBAUD

